



” L’Unesco et la doctrine du tourisme culturel ”

Saskia Cousin

► To cite this version:

Saskia Cousin. ” L’Unesco et la doctrine du tourisme culturel ”. *Civilisations - revue internationale d’Antropologie et de sciences humaines*, 2008, vol. 57, (1-2,), pp.41-56. halshs-00687048

HAL Id: halshs-00687048

<https://shs.hal.science/halshs-00687048>

Submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel

Généalogie d'un « bon » tourisme

Résumé :

Cet article retrace l'histoire de la notion de « tourisme culturel », telle qu'elle est utilisée dans plusieurs institutions internationales entre 1945 et 2005 : la Banque Mondiale, l'Unesco, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT/WTO) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Le tourisme culturel est né avec la doctrine du progrès, il est devenu un enjeu des théories du développement, il s'est nourri de la transformation du sens et des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine. Si sa définition a changé au cours du temps, le tourisme culturel est toujours présenté comme le « bon tourisme », une alternative au tourisme de masse. Quel est *in fine* le rôle joué aujourd'hui par cette notion : parce qu'il représente une mobilité mondiale idéale, le tourisme culturel, ou durable, ou solidaire n'est-il pas en train de devenir une instance de légitimation pour les institutions internationales qui le promeuvent ?

Mots-clefs : Unesco, OMT/WTO, Icomos, tourisme culturel, développement, Etats-nation.

Abstract: This article traces back the history of « cultural tourism », and shows how this expression has been used by several international organisations between 1945 and 2005, namely the World Bank, Unesco, World Tourism Organisation and Icomos (International Council of Monuments and Sites). Cultural tourism is born with the doctrine of Progress, and became a stake in the context of theories of development. It was affected by the evolution of the notions of “culture” and “cultural heritage”. However, if the definition changed over time, cultural tourism is still portrayed as a form of « good tourism », and an alternative to mass tourism. What is, in the end, the role played by this notion ? Because it impersonates the idea of an ideal global mobility, it actually seems that “cultural” or “sustainable” tourism becomes today a form of legitimization for the international organisations that promote it.

Key words: Unesco, OMT/WTO, Icomos, cultural tourism, development, nation-state.

Saskia Cousin est docteure en anthropologie sociale, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université François-Rabelais (IUT de Tours). Elle est membre du LAIOS/IIAC (CNRS-EHESS) et membre associée de CITERES (CNRS-Université François-Rabelais). Ses travaux portent sur les politiques touristiques, dans un cadre local, national et transnational. Elle est co-directrice de la revue *espacestems.net* et anime, avec le sociologue Bertrand Réau (CRIS/CSE), un séminaire de recherche sur le tourisme (EHESS, Paris).

L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel

Généalogie d'un « bon » tourisme

Introduction

Cet article retrace l'histoire de la notion de « tourisme culturel », telle qu'elle est utilisée dans plusieurs institutions internationales entre 1945 et 2005 : la Banque Mondiale, l'Unesco, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT/WTO) et le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).

Qu'est ce que le « tourisme culturel » ? L'expression supporte aujourd'hui plusieurs contradictions. Si le tourisme fut et reste une pratique culturelle de distinction, l'histoire du tourisme est l'histoire conjointe de sa (relative) démocratisation et de sa péjoration. Dans ce contexte, et du point de vue des pratiques touristiques, le tourisme culturel apparaît presque comme un paradoxe, puisque la « véritable » expérience culturelle serait réservée au voyage et au voyageur, figures positives et idéales constamment opposées au tourisme et au touriste. La question de savoir si un site, une pratique ou une motivation touristique relève ou non du tourisme culturel est une impasse intellectuelle : elle implique un jugement de valeur *a priori* sur ce qui relève, ou non, de la culture ou du culturel. En revanche, il semble pertinent de se pencher sur l'usage qui est fait de cette notion et les valeurs qui lui sont attribuées.

Qui parle de « tourisme culturel » ? Dans les brochures et les sites touristiques à destination du public, cette expression désigne une « niche marketing », au même titre que le tourisme blanc, vert, ou, plus récemment, solidaire. Elle permet de redonner au tourisme son caractère distingué. Mais le discours sur le tourisme culturel est avant tout professionnel, politique et institutionnel. En effectuant un travail d'enquête sur les références des acteurs professionnels et institutionnels français du tourisme [Cousin, 2002] , on parvient, de manière souvent indirecte, aux textes de l'Unesco, de l'Organisation Mondiale du Tourisme, et aux chartes de l'Icomos. Rien de très étonnant, puisque les experts des institutions internationales sont souvent également des universitaires ou des consultants travaillant pour des ministères et des administrations territoriales. Ces liens mériteraient d'être étudiés précisément. Le propos de cet article est toutefois autre : il s'agit de proposer une analyse historique de la construction en valeur et en discours du tourisme culturel à l'échelle des institutions internationales.

A quoi sert l'expression « tourisme culturel » ? Lors de sa création, le concept de « patrimoine mondial » est utilisé pour « sauver » des sites situés dans des pays dits en voie de développement, sans qu'il y ait une nécessaire demande des pouvoirs locaux. Il s'agit même parfois de les sauver en s'opposant à des projets nationaux. Aujourd'hui, l'inscription des sites correspond plutôt à l'aboutissement d'initiatives politiques locales, étudiées par l'Icomos qui gère les dossiers pour l'Unesco. L'examen des articles de revues, des déclarations et des rapports des organisations internationales révèle que les points de vue des commissions locales et nationales sur les enjeux et les définitions du tourisme et de la culture sont souvent contrastées, parfois opposés. Toutefois, il est un point commun à l'ensemble des écrits sur le tourisme culturel ; un point commun qui démarque le tourisme culturel en valeur vis-à-vis du tourisme appréhendé de manière globale : l'énoncé que le tourisme culturel est « bon » pour les territoires qu'il concerne. Les institutions culturelles locales, nationales ou internationales, qui dénoncent les méfaits du tourisme de masse, considèrent en effet le tourisme culturel comme une modalité de pratiques touristiques qui serait indolore, distinguée et respectueuse des sites et des populations. La politique de tourisme culturel se présente comme une manière

d'allier développement économique et visites du patrimoine, pratiques et échanges culturels, marché de biens et de services. À partir de là, il semble possible d'identifier plusieurs périodes et de montrer comment le tourisme culturel est né avec la doctrine du progrès, comment il est devenu un enjeu des théories du développement, comment il s'est nourri de la transformation du sens et des valeurs associées aux notions de culture et de patrimoine, à travers notamment les chartes du tourisme culturel de l'Icomos. Quel est *in fine* le rôle joué aujourd'hui par cette notion ? Parce qu'il représente une mobilité idéale, le tourisme culturel, ou durable, ou solidaire n'est-il pas en train de devenir une instance de légitimation pour les institutions internationales qui le promeuvent ?

Le tourisme international, enjeu politique et financier. 1925-1968

Les théories mécanistes de la banque mondiale

En 1925 se tient à La Haye le premier congrès international qui réunit les « associations officielles de trafic touristique ». En 1934 est créée, toujours à La Haye, l'Union internationale des organismes officiels de propagande touristique. Elle deviendra en 1947 l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, l'UIOOT avec le statut d'ONG. Les années cinquante et soixante marquent le début du tourisme international. Avec l'arrivée des avions à réaction long-courriers, puis des charters, la croissance du pouvoir d'achat dans les pays développés et l'abaissement du coût de transport, les 25 millions d'arrivées internationales en 1950 deviennent 165 millions en 1970¹. Les institutions internationales commencent à théoriser le phénomène, alors que, dans le contexte de la guerre froide, le tourisme est déjà un enjeu politique.

Dans un article paru en 1961, Kurt Krapf, premier « expert touristique » de la Banque mondiale propose la thèse suivante : puisque les pays riches ont un solde négatif au poste « voyage » de leur balance des paiements, cela signifie que plus un pays est riche, plus ses ressortissants voyagent. Puisque les déplacements s'effectuent en général vers des pays moins riches, les dépenses touristiques sont susceptibles de redresser le déficit de la balance des paiements des pays en développement. Pour Kurt Krapf, le tourisme est donc une modalité presque automatique de redistribution des richesses – à condition que des infrastructures soient mises en place - en même temps qu'un processus d'expansion des échanges internationaux, considérés comme bénéfiques à terme pour les pays du tiers monde. Enfin, l'économiste considère le tourisme comme un moyen de mettre en valeur les « matières premières » abondantes des pays en voie de développement : le climat, la nature et le patrimoine « Sans la venue des touristes étrangers, toutes ces richesses resteraient en friche, elles ne pourraient être exploitées économiquement et le pays manquerait une occasion unique de s'aider lui-même » (Krapf, 1961 : 881).

Ces théories peuvent être rapprochées de celles de l'Américain Walt W. Rostow qui, dans un *best seller* publié en 1960, *The stages of Economic Growth*, propose une théorie mécaniste de la croissance. Armand Mattelart indique que cet ouvrage n'est que la transformation d'une proposition de politique extérieure élaborée trois ans plus tôt à l'adresse du département d'Etat américain – proposition qui reprend la doctrine de Truman définie en 1949 -, une transformation qui meut la politique extérieure américaine en « théorie universelle de développement » (Mattelart, 1999 : 303).

Pour relativiser la portée de la théorie de Kurt Krapf, il faut rappeler qu'en 1950, les quinze premières destinations mondiales capitalisaient 87% des arrivées, et en captaient encore 75% en 1970. Quoi qu'il en soit, le tourisme est présenté comme l'un des grands facteurs de développement pour les pays du « tiers monde » qui sont incités à développer leurs infrastructures. Cette affirmation est relayée dans les recommandations de la Conférence

¹ Sources OMT. Il y a eu, en 2007, 898 millions d'arrivées internationales

mondiale du tourisme se tient à Rome en 1963. La thèse du développement par le tourisme s'appuie uniquement sur une analyse des flux financiers. Cette manière d'appréhender le tourisme restera longtemps le mode d'analyse des organismes internationaux, justement parce que ces théories sont un élément de la politique extérieure américaine – politique économique et lutte contre l'influence communiste.

En 1968, le responsable du tourisme à la Banque mondiale, Michel Davis, peut encore affirmer que « le tourisme représente pour les pays en développement le véritable moteur de développement, de la même façon que le fut l'industrie lourde pour l'Europe » (Harris, 1992 : 256). Là encore, si le tourisme est présenté comme un moyen de renforcer l'économie des pays en voie de développement, c'est uniquement à travers l'augmentation de leurs recettes en devises et en stimulant le commerce international. La Banque mondiale ne se préoccupe pas des conséquences néfastes, sociales, culturelles qui pourraient être induites par le tourisme, mais elle n'envisage pas non plus les aspects néfastes pour les pays en développement d'un point de vue économique et monétaire, notamment la spirale inflationniste. Certains s'émouvent de ces positions mécanistes, alors que les rapports Nord-Sud sont en train de changer. L'Unesco va élaborer et porter un discours alternatif sur le tourisme international : la doctrine du tourisme culturel.

Echanger des valeurs économiques contre des valeurs culturelles : le rôle de l'Unesco et de l'Icomos (1945-1974)

La doctrine des avantages réciproques

L'Unesco et l'Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT) établissent des liens dès 1951. L'Unesco participe à la conférence de Rome de 1963 et à la rédaction de ses résolutions. On y affirme notamment « le rôle fondamental que joue le tourisme dans les économies nationales et le commerce international, ainsi que son influence sociale, éducative et culturelle, et la contribution qu'il peut apporter à la cause de l'amitié et de la compréhension entre les peuples ». L'Unesco présente un rapport sur « les facteurs culturels dans le tourisme » qui s'inscrit dans la doctrine des avantages réciproques, adaptée au patrimoine culturel par des économistes, notamment Alberto Sessa, qui affirme que « la culture et l'économie touristique, au lieu de se tenir en opposition, dérivent d'un avantage réciproque l'une de l'autre » (Sessa, 1967 : 117). Michel Picard note que cette doctrine a pour finalité de démontrer que « le tourisme international se traduit en définitive par un double courant d'échanges, de valeurs économiques vers les pays récepteurs et de valeurs culturelles vers les pays émetteurs » (Picard, 1992 : 111). Dans *The Unesco Courier* de 1966, la politique d'encouragement du tourisme est justifiée par le fait que celui-ci s'inscrit parfaitement dans les buts primordiaux de l'Unesco : « Unesco encourages the development of tourism because tourism contributes in innumerable ways to education, culture and international understanding » (1966 : 11). Dans le même temps, les effets néfastes d'un tourisme non maîtrisé sont dénoncés. L'invention de la notion de tourisme culturel permet donc de présenter une alternative. *The Unesco Courier* indique que « la préservation des sites permet le tourisme culturel » et que le tourisme culturel est « un trésor inexploité pour le développement économique ». Il faut donc « transformer les biens culturels en biens économiques » (1966 : 5 et 11). Le tourisme culturel est également présenté comme un moyen de désengorger les sites touristiques déjà trop fréquentés, en proposant une diversification de l'offre et une alternative au tourisme de masse.

Le rôle de l'Icomos

Le thème du tourisme culturel devient récurrent avec la création en 1965 de l'Icomos, le Conseil international des monuments et des sites, qui assure un rôle de conseiller technique auprès de l'Unesco, notamment pour l'élaboration de la liste du « patrimoine mondial ». Selon l'organisation elle-même, « L'Icomos est plus particulièrement chargé de l'évaluation des biens culturels et mixtes en fonction du critère principal de « valeur universelle exceptionnelle » et des critères établis par la Convention du Patrimoine Mondial »². Le tourisme culturel est au centre de ses activités et de ses discours dès sa création : sa deuxième assemblée générale, qui se tient à Oxford en 1969, est consacrée à ce thème.

Le tourisme est alors considéré comme ayant une « importance fondamentale (pour) les rapports entre nations et la connaissance mutuelle qu'en retirent les hommes » (*Monumentum*, 1970 : 3). Cette assertion s'inscrit directement dans les buts primordiaux de l'Unesco édicté en 1946 : « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et aider à atteindre graduellement à la prospérité commune de l'humanité, et cela par le moyen de l'éducation, la science et la culture ». Les contributeurs de l'Icomos, en affirmant à la fois la possible incidence négative du tourisme et leurs espérances « sur le plan social et humain », dans sa « valeur éducative pour la masse de la population concernée », vont distinguer le tourisme du tourisme culturel. Ils présentent leurs contributions comme une « doctrine », dont la finalité est de « propager certains idéaux communs et de contribuer de la sorte à une prise de conscience positive du phénomène mondial et déterminant du tourisme culturel » (*Monumentum*, 1970 : 3). L'Icomos revendique aujourd'hui plus de 5000 membres répartis dans 89 pays. Outre son rôle technique d'expertise pour les dossiers de candidature au patrimoine mondial, l'Icomos défend le caractère positif du tourisme, notamment à travers son *Comité du tourisme culturel*.

Le « nouvel ordre mondial » : de l'impact du tourisme de masse à la résistance culturelle (1970-1988)

Le paradigme de l'impact

L'UIOOT se transforme en institution intergouvernementale en 1970, et se renomme Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en 1975. Les Pays du Sud sont désormais majoritaires. En 1976, L'OMT devient une agence d'exécution du PNUD, puis, en 1977 une institution apparentée au sein du système des Nations Unies. Elle reste cependant ouverte au secteur privé. Le Sénégalais Mokhtar M'Bow devient directeur général de l'Unesco en 1974 et crée une Commission Internationale de l'Information qui aboutira au rapport Mac Bride en 1980. Remettant en cause la doctrine du *free flow of information* axée sur le clivage Est/Ouest, M'Bow dénonce le fait que la circulation se fait dans un seul sens, des pays « émetteurs » vers les pays « récepteurs ». Elaborée pour défendre un « nouvel ordre mondial de l'information », cette métaphore communicationnelle fonde le paradigme de l'impact et nourrit les critiques, formulées notamment par les anthropologues (Boutillier, 1978 ; Kalaora, 1997) à l'encontre du tourisme de masse, et en particulier, ses incidences sur la culture et le mode de vie des pays dits « récepteurs », c'est-à-dire les pays du Sud. Jusqu'à la fin des années 1990, et à l'exception notable du travail de Michel Picard, ce paradigme de l'impact va rester le mode d'approche principal, voire unique des anthropologues francophones confrontés à la question du tourisme. Ce paradigme implique une conception des cultures définies comme des systèmes clos, des « îles » incapables de résister et de s'appropriier des éléments extérieurs.

Les institutions internationales, culturelles et touristiques doivent, quant à elle, « sauver » le tourisme des accusations d'impérialisme. Le tourisme culturel permet une nouvelle fois d'affirmer qu'il existe un « bon tourisme ». La doctrine des « avantages réciproques » de l'économie touristique et de la culture n'étant plus d'actualité, il s'agit désormais mesurer le

² http://www.international.icomos.org/world_heritage_fre/icomoswh_fre.htm

rapport entre les impacts économiques – considérés comme bénéfiques - et les impacts socioculturels, jugés néfastes. C'est dans cette perspective que le Département des projets touristiques de la Banque mondiale et la Division du patrimoine culturel de l'Unesco organisent conjointement, en 1976, un colloque sur « l'impact socioculturel du tourisme ». Michel Picard démontre qu'avec ce colloque, et surtout ses répercussions, le discours de la réciprocité a été remplacé par un discours de l'opposition, opposition entre « pays sous-développés récepteurs » et « pays développés émetteurs » de touristes, entre « coûts socioculturels » et « bénéfices économiques », entre « modalités relationnelles traditionnelles » et « relations touristiques commerciales » (« l'incidence la plus grave sur les valeurs » (Kadt, 1979 : 61). Puisque le problème a été posé en termes d'opposition, la politique à mener est alors uniquement envisagée en termes de résolution de conflits. Le tourisme culturel devient une modalité « d'épanouissement des valeurs culturelles » et l'un des moyens de lutter contre la « commercialisation » des relations touristiques, propre au tourisme dit « de masse ».

La Conférence Mondiale du Tourisme de 1980, organisée à Manille, peut être considérée comme l'aboutissement de ce revirement doctrinal. La *Déclaration de Manille sur le tourisme mondial* affirme la primauté des aspects culturels sur les facteurs économiques, peut-être justement parce que les bénéfices économiques du tourisme pour les pays en développement n'ont pas été à la hauteur des espérances : « le tourisme a acquis outre ses dimensions quantitatives bien connues une dimension culturelle et morale qu'il importe de favoriser et de protéger contre les distorsions négatives dues à des facteurs économiques » (OMT, 1980, article 14).

Cette évolution traduit également le rôle grandissant joué par des associations oecuméniques dans la formulation d'une critique internationale des effets du tourisme - notamment la prostitution, dont les liens avec l'industrie des loisirs sont de plus en plus régulièrement dénoncés (Roux, 2007). Le déplacement du lieu de la conférence internationale, de Rome, lieu mythique du tourisme occidental, à Manille, marque enfin la modification de la composition de l'OMT et la mondialisation des flux touristiques. Les « pays récepteurs » sont désormais crédités de « valeurs » intrinsèques et préalables, et le tourisme est un moyen de les conserver et de les épanouir, dans un cadre qui reste celui de l'Etat-Nation : « les Etats cherchent à enrichir leur patrimoine de valeurs culturelles en formulant des politiques et en prenant des mesures conformes à leur situation et à leurs exigences nationales » (OMT, 1980, Préambule).

En 1982, la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de Mexico (Mondiacult 1982) reprend l'idée qu'il existe des valeurs et des politiques culturelles nationales. La pensée en termes d'impacts est transfigurée en un discours de la résistance où le culturel et l'économique – c'est-à-dire les industries culturelles – doivent collaborer. En 1988, Javier Perez de Cuellar et Federico Mayor, respectivement secrétaire général de l'ONU et directeur général de l'Unesco, lancent la « décennie mondiale du développement culturel ». Le tourisme culturel devient alors le moyen de conserver des « valeurs » culturelles et d'y apporter des « effets bénéfiques ».

Les chartes du tourisme culturel : de la conservation des monuments à la défense de l'identité culturelle (1976-1999)

La comparaison des successives chartes du tourisme culturel élaborées par l'ICOMOS permet d'appréhender les répercussions dans la sphère du tourisme de l'évolution de la notion de culture.

Conserver les sites par le tourisme culturel

En 1976, en Belgique, lors d'un séminaire international intitulé « Tourisme et Humanisme contemporain », l'Icomos élabore la première *Charte du tourisme culturel*. Le tourisme est présenté comme « un humanisme en soi », à condition d'être « culturel ». La charte est signée par l'Icomos, l'OMT et de nombreuses organisations qui rassemblent, à un niveau international, des institutions publiques, des organismes associatifs ou des entreprises privées, notamment l'Association internationale de l'hôtellerie, la Fédération internationale des auberges de jeunesse, la Fédération universelle des associations d'Agences de voyages, ou encore l'Union internationale des Architectes. L'objet du discours est la relation entre les visiteurs et les sites patrimoniaux. À l'instar de la « Convention sur la protection du patrimoine naturel et culturel » établie par l'Unesco en 1972, la notion de patrimoine est limitée à l'approche occidentale des grandes œuvres de l'humanité. La charte vient servir cette définition sans la discuter et la seule question débattue est de savoir si le tourisme sauvegarde ou détruit les sites patrimoniaux.

Si le tourisme est justifié « en raison des bénéfices socioculturels et économiques qui en découlent pour l'ensemble des populations concernées », « c'est le respect du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui doit prévaloir sur toute autre considération, si justifiée qu'elle puisse être du point de vue social, politique ou économique ». (*Charte d t6 : 1*). Les signataires opposent donc d'un côté, le patrimoine mondial, culturel et naturel, et, de l'autre, les considérations sociales, politiques ou économiques, réduites à un « point de vue ».

Extension du domaine du patrimoine

Dans la charte de 1976, le « patrimoine » est synonyme de « monument », et le culturel désigne les sites, non les pratiques. Plus de vingt ans plus tard, en 1999, la Charte donne lieu à une « révision » qui propose une définition beaucoup plus extensive de la notion de patrimoine : le patrimoine est « un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel ». Le « concept » englobe « les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation » (Icomos, 1999 : 1). Le patrimoine désigne tous les aspects considérés comme propres à une société et un environnement : l'accent est mis sur la diversité et la « biodiversité » fait partie du patrimoine.

La différence entre la charte de 1976 et celle de 1999 réside également dans l'importance et la valeur qu'elles confèrent respectivement au thème de la « diversité » et de « l'identité ». La charte de 1976 insiste sur « l'universalité du patrimoine », la nécessité d'une « prise de conscience universelle », de la « communauté humaine » (1976 : 2) ; elle ne fait aucune allusion aux populations locales : les seuls individus évoqués sont les « touristes ». En 1999, on parle des « communautés d'accueil », des « populations indigènes ». L'argumentaire s'organise autour de « l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales ». Ce sont désormais les « populations indigènes » qui « perpétuent les valeurs patrimoniales », « la diversité culturelle de chaque lieu et chaque région » (Charte révisée, 1999 : 1-2) :

“ Principe 1 : Le tourisme national et international est l'un des principaux véhicules des échanges culturels. La protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés. ” *Charte révisée du tourisme culturel*, Icomos, 1999 : 2

L'accent n'est plus mis sur le caractère universel d'un patrimoine ou d'une culture mais sur le fait qu'ils relèvent de « différentes communautés ». La référence à la « communauté

humaine » a disparu ; les « communautés d'accueil » sont, pour la première fois, considérées comme des visiteurs potentiels ; la protection du patrimoine n'est plus une finalité mais une « opportunité ».

La comparaison entre les chartes de 1976 et de 1999 permet enfin d'illustrer l'évolution des sens donnés à la notion de *valeur*. Dans la charte de 1976, on trouve seulement deux utilisations de l'expression « valeurs culturelles », alors que la référence à la notion de valeur – valeur culturelle, valeur universelle, valeur patrimoniale, mise en valeur - est récurrente dans la charte de 1999. En 1976, la conception relève plutôt d'une « valeur immobilière » et matérielle, en l'occurrence le patrimoine historique bâti. Plus un monument est exceptionnel, plus grande et plus universelle est sa valeur. En 1999, les « valeurs culturelles » ont pris un nouveau sens, elle englobent désormais les populations locales et ce qu'il est convenu de nommer le « patrimoine immatériel » - la musique, la danse – et le petit patrimoine, le patrimoine « populaire ». La référence à la Nation a disparu, ce qui compte c'est l'identité.

Le rôle des commissions nationales

Il est très difficile de dater précisément le passage d'une conception restreinte du patrimoine à une conception élargie, puisqu'elle n'a pas lieu au même moment en fonction des commissions nationales, et des sujets traités. On perçoit un changement progressif à la fin des années soixante qui se généralise dans les années quatre-vingt. Les premiers textes qui mettent en avant la diversité des cultures concernent des projets au Brésil³ et au Québec. Selon la Déclaration québécoise du tourisme culturel, édictée en 1979, : « le tourisme culturel repose essentiellement sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et le visité. En ce sens, le tourisme culturel est un agent de communication et de fraternisation dans le monde. » (*Déclaration québécoise*, 1979 : 12). Ce qui est mis au centre de ces discours est que « le tourisme culturel repose essentiellement sur la qualité des liens qui s'établissent entre le visiteur et le visité » (idem) Le caractère universel du patrimoine n'a pas d'importance, et les motivations qui président à la revendication de l'importance des populations sont explicitement politiques : elles visent à affirmer l'identité et la singularité du Québec vis-à-vis du Canada : « Le tourisme doit devenir un agent culturel positif, c'est-à-dire un agent susceptible de mettre en valeur et de respecter les façons de vivre des québécois, leur langue, leur patrimoine et leur environnement » (idem, 1979 : 13). »

Si la diffusion de cette déclaration est plus confidentielle que la charte de l'Icomos, la revue technique et professionnelle *Espaces* s'en fait en France l'écho (Chasse, 1979). Cette déclaration précède d'une bonne décennie les premiers discours sur les liens entre valorisation du tourisme culturel, promotion des « identités locales » et défense des minorités. La Déclaration québécoise inaugure une conception de l'identité qui n'associe plus Etat, nation, peuple et culture, mais revendique les spécificités d'une minorité, on considérant le tourisme comme un élément à son service.

Le rôle des intellectuels et des anthropologues

³ Par exemple, le *Courrier de l'Unesco* de juin 1968 examine un « vaste programme de tourisme culturel au Brésil ». Les auteurs notent que les ensembles devant faire l'objet du programme sont habités par des populations pauvres qui ne sauraient être expulsés « sous le prétexte d'une prise de conscience universelle de l'intérêt de ce cadre culturel » notamment parce qu'ils « ne sauraient être vidés de leurs habitants sans perdre une bonne part de leur signification » (Le courrier de l'Unesco, 1968 : 12).

Pour comprendre l'évolution entre les deux chartes, il faut se pencher plus avant sur l'évolution des théories de la culture qui servent de référents aux institutions culturelles : l'universalisme, le relativisme culturel, et enfin, l'approche en termes de « diversité ».

La charte de 1976 relève d'une vision européenne du patrimoine et de la culture, et constitue le volet touristique de la Convention sur le Patrimoine mondial de 1972. Elle puise sa légitimité dans l'humanisme universaliste des intellectuels français qui participent aux premières campagnes de l'Unesco, à l'instar par exemple d'André Malraux en 1960. Thomas Eriksen note qu'elle persiste dans les attaques d'un Finkelkraut sur le tournant relativiste pris par l'institution dans les années 1970 (Eriksen, 2001). Cette approche reste privilégiée par les organisateurs de voyage privés : ce sont toujours les « haut-lieux » du patrimoine historique bâti qui se vendent le mieux.

Pourtant, en 1999, la notion de patrimoine s'est étendue à tous les aspects culturels et naturels d'une société et l'accent est mis sur la « différence » entre les « communautés ». Cette approche entérine les changements politiques, doctrinaux et théoriques, intervenus à partir des années soixante et soixante-dix, à l'Unesco notamment. Elle ramasse et mélange, dans une perspective de valorisation touristique, différentes définitions de la culture élaborée par les anthropologues qui ont collaboré avec l'Unesco et, en premier lieu, Claude Lévi-Strauss qui écrit dès 1952 que c'est « le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même » (1952 : 85).

La charte marque également l'intégration par les acteurs du tourisme culturel de l'invention de la notion de « patrimoine immatériel », introduite en 1982 à la Conférence mondiale de l'Unesco dédiée aux politiques culturelles, et consacrée en 1993. Selon Chiara Bortolotto, la réussite du patrimoine immatériel est liée à la conjonction de deux phénomènes. C'est une forme d'aboutissement de la prise en considération des folklores et des cultures vivantes, longtemps délaissés vis-à-vis des grands monuments. C'est également et surtout le résultat du travail d'influence mené par les responsables japonais de l'Unesco, avec le soutien de nombreux pays, notamment africains, afin de légitimer une conception non plus seulement occidentale du patrimoine (Bortolotto a, 2007).

Le tourisme comme modalité d'appréhension de la diversité culturelle

En 1996, l'Unesco organise une « Table ronde d'experts » à Paris avec l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme (AIEST) et la revue nord américaine *Annals of Tourism Research*. La rencontre s'inscrit dans la Décennie mondiale du développement et le rapport intitulé « Notre diversité créatrice », paru en 1995. Madame Lourdes Arizpe, anthropologue et Sous-Directeur Général pour la culture, explique en introduction des actes que l'« objectif est de contribuer à aider les Etats membres et tous les acteurs du tourisme à élaborer les politiques touristiques qui respectent les sociétés, les cultures et la nature tout en contribuant au développement » Intitulé (*Culture, tourisme, développement : les enjeux du XXI^e siècle*, Unesco, 1997 : 4) Les actes présentent le tourisme comme un « nouveau facteur de développement au sud⁴ » et « le premier vecteur mondial

⁴ Cette assertion s'appuie sur le fait qu'en 1995, l'Europe ne totalisait plus que 50% des recettes en devises et 59% du nombre d'arrivées internationales. Mais ces données ne disent rien des recettes effectivement perçues par les populations des pays du Sud.

d'échanges culturels » (Unesco, 1997 : 4). À l'instar du rapport Ndes « notre diversité créatrice, » une double définition de la culture est proposée : « (la culture) est d'abord comme un paradigme social de croyances dominantes, de valeurs, de traditions, de mode de vie et de prescriptions (normes et sanctions) qui guident et légitiment les choix des décisions, les pratiques sociales et l'interaction humaine ; et deuxièmement, comme les manifestations et représentations tangibles (monuments) et intangibles (art, spectacles) du patrimoine d'une société, présentées comme des attractions touristiques. (...) L'interaction culturelle commence avec les images qui imprègnent la publicité et les activités de promotion des agences de publicité et des offices nationaux dans les pays de départ » (Unesco, 1997 : 11)(p.11) ».

Comme le note Eriksen (2001) à propos du rapport Notre diversité créatrice, diversité, le pincette double définition est de penser les cultures, certes non plus comme des îles mais comme des archipels, selon une approche anthropologique qui reste celle de l'anthropologie sociale des années 1930 (Wright, 1998). Mais plutôt que de dire ici le peu de cas fait aux théories post-structuralistes de l'anthropologie dans les définitions de la ou des cultures, il me semble plus important de noter comment que les théories des anthropologues influencent actuellement les nouveaux penseurs de l'Unesco, et notamment très rapidement appropriées sont appropriées par les défenseurs du tourisme. L'interaction culturelle » n'est pas vue comme un constituant des cultures (tangibles ou intangibles) mais comme un élément extérieur, elle est en revanche considérée comme rendu possible par le tourisme présenté comme « le véhicule de la revital et de la promotion des cultures il découvre et apprécie ». Pour les membres de la table ronde, le rôle du tourisme ne s'arrête pas là : « ainsi la globalisation et le « retour du tourisme à la culture » induisent-ils une tendance de plus en plus affirmée, axée sur la régionalisation, l'individualisation et la redécouverte d'identités culturelles fortes et vivantes » (Unesco, 1997 : 17)(p.17). »

Si l'inflexion théorique peut être considérée comme légère en ce qui concerne des définitions de la culture, elle est en revanche importante pour ce qui est du rôle dévolu au tourisme. Il ne s'agit en effet pas moins que de considérer le tourisme comme un élément de constitution des identités culturelles postnationales.

De l'humanisme universel à l'ère de la diversité culturelle durable

Les institutions internationales ont, jusqu'aux années soixante, une vision de la culture que l'on peut qualifier d'universaliste et d'humaniste. L'institution devait adapter la théorie aux objets culturels concrets qui la concernaient, le patrimoine, et la culture. Le relativisme culturel a d'abord fait évoluer la notion de patrimoine dans l'espace, en considérant égaux en valeur les grands restes de toutes les cultures ou civilisations. Ensuite est survenue une évolution de la notion de patrimoine que l'on pourrait qualifier de verticale : une reconnaissance élargie dans le temps de l'histoire : le patrimoine désigne également les traces de l'histoire contemporaine. De manière transversale, dans le temps et dans l'espace, le passage de la notion de monument à la notion de patrimoine permet d'intégrer la « culture populaire », le patrimoine « naturel », « immatériel », « vivant », « ethnologique » ou « ethnique ».

En 2001 est votée la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle. Koïchiro Matsuura, le directeur général de l'Unesco, indique que la Déclaration « érige la diversité culturelle au rang de 'patrimoine commun de l'humanité' » aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant » et fait de sa défense un impératif éthique, inséparable du respect de la dignité de la personne humaine. La Déclaration vise à la fois à

préserver comme un trésor vivant, et donc renouvelable, une diversité culturelle qui ne doit pas être perçue comme un patrimoine figé, mais comme un processus garant de la survie de l'humanité » (Unesco, 2003*Décl03* : 3.) La « différence » prônée dans les premiers discours de l'Unesco est devenue « diversité », « l'universel » s'est transformé en commun ». La « différence » était un « patrimoine », la « diversité » est devenue un « processus », avec une morale qui « oppose aux enfermements fondamentalistes la perspective d'un monde ouvert, plus créatif et plus démocratique ». La vulgate de l'Unesco tend désormais à considérer les notions d'identité et de culture comme des synonymes, dans une perspective qui oscille entre les restes d'une vision essentialiste de l'identité - lorsque l'on affirme vouloir conserver « l'authenticité des identités culturelles », par exemple -, et une conception issue du multiculturalisme, qui promeut les échanges entre les cultures, la mobilité, le métissage (Friedman, 2004) : 21-43). Il s'agit, comme dans le cas de l'universalisme, d'une « adaptation » de théories qui ont rejoint le sens commun, à travers de nombreux en perdant beaucoup de leur complexité, mais en gagnant un pouvoir performatif que n'ont pas les théories des anthropologues.

Il semblerait que le « culturel » du tourisme culturel englobe désormais tellement de pratiques et tellement de lieux, que, finalement, le tourisme redevienne culturel, sans qu'il ne soit plus nécessaire de mentionner son caractère à la culture » affirmé par la tabl

Il ne s'agit pas, ou plus, de relativisme des valeurs. Ainsi, pour Koïchiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, « toutes les cultures ont une même valeur et une même dignité, mais toutes les valeurs ne se valent pas » (Bindé, 2004 : 10). Le rôle de l'Unesco serait d'identifier et d'évaluer, mais aussi d'élaborer les « bonnes valeurs » des cultures, afin de permettre la rencontre et la paix. Cette position est exactement celle défendue par la doctrine du tourisme culturel : il s'agit de reconnaître et de promouvoir les « bonnes » valeurs du tourisme, en considérant que ces valeurs peuvent être constamment réévaluées et renégociées. Ce qui ne change pas, c'est l'idée d'une valeur positive attribuée au tourisme culturel.

À travers l'analyse de l'évolution des discours de l'Unesco et de l'OMT, on peut percevoir que le culturel se présente comme une valeur positive constante, tout en épousant l'évolution institutionnelle des conceptions de la culture. En élargissant le champ de définition du culturel au « naturel » et à « l'intangible », en y intégrant un discours sur les « identités » et la « diversité culturelle » et « biologique », le champ légitime de compétences et de pouvoirs des institutions culturelles et touristiques grandit du même coup, à grands renforts de nouveaux « labels » et de nouveaux produits culturels à vocation touristique. Partant du principe que toutes les cultures se valent, donc que tous les patrimoines se valent et peuvent de ce fait être légitimement « mis en valeur », chaque collectivité, chaque territoire, chacun des événements organisés peut se considérer comme étant une potentielle oeuvre de tourisme culturel. Le principe de « l'interculturalité », de la rencontre entre les cultures, de l'ouverture et de la mobilité prônée par les intellectuels internationaux ne peut que renforcer la légitimité du tourisme culturel car il peut ainsi se présenter légitimement comme un des moteurs de cette rencontre, en en gommant les aspects financiers et commerciaux.

Conclusion le tourisme culturel comme nouvelle instance de légitimation ?

Le tourisme culturel est aujourd'hui « durable ». Il est présenté comme un échange culturel, une rencontre qui doit favoriser la « diversité culturelle » et les « identités vivantes », à condition « d'atténuer les conséquences du tourisme de masse ». Il semblerait que le « culturel » du tourisme culturel englobe désormais tellement de pratiques et tellement de lieux, que, finalement, le tourisme redevienne culturel, sans qu'il ne soit plus nécessaire de

mentionner son caractère culturel. C'est le « retour du tourisme à la culture » affirmé par la table ronde d'expert en 1996. Le postulat de l'humanisme universel au fondement de l'Unesco reste posé, mais il s'est déplacé : ce n'est plus la culture ou l'art qui sont universels, c'est le tourisme. Il n'y a plus une culture ou un patrimoine mondial – même si le « label » persiste –, il y a des cultures et des identités culturelles caractérisées par leur « diversité ». L'unité serait alors à rechercher dans l'activité humaine qui les touche et les relie, le tourisme. Si toutes les cultures sont différentes, seul le tourisme permettrait d'apprécier la diversité culturelle et d'en mesurer la commune grandeur.

Face à ce constat, on peut se demander s'il ne faut pas faire l'hypothèse de départ : l'Unesco n'aurait plus une instance de légitimation du tourisme, mais le tourisme constituerait le cadre de pensée incontournable pour de cette organisation internationale. Certes, cette hypothèse n'est vérifiable que si le tourisme est présent dès la création de l'Unesco, il n'a jamais été au centre de la rhétorique de l'institution ; les rapports et les chartes sur le tourisme culturel n'ont pas été à l'origine des idées et des définitions sur la culture et le patrimoine, ils en sont le produit, et avec un certain retard.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'inscription au patrimoine mondial joue clairement un rôle de label touristique à l'échelle nationale ou régionale. On peut donc légitimement se demander si ce n'est pas l'objectif d'une valorisation touristique plutôt que l'ambition d'une reconnaissance culturelle qui est recherchée par les Etats et les collectivités locales dans leur demande de classement. Ou, pour le dire autrement, si la valorisation touristique ne devient pas la preuve de la reconnaissance culturelle pour certains territoires, alors que se pose la question de rapports de force entre les Etats et leurs minorités.

Selon Adrian Franklin, il existe un lien fort entre l'invention du tourisme et les fondements du nationalisme. Essentiellement pratiqué sur le territoire national, le tourisme aurait ainsi participé à renforcer le sentiment d'appartenance nationale. Il constituerait une forme d'agencement du monde (*ordering*) [Franklin, 2004] , dont les analystes ont sous-estimé l'importance, notamment parce qu'ils se focalisaient sur le tourisme international et ses enjeux économiques. Des études réalisées en Chine (Oakes, 1998 ; Nyiri, 2006), ou en Thaïlande (Eerard, 2006), au Mali (doquet, 2006), en France (Cousin, 2008) ou à Bali (Picard 1992) révèlent en effet que le tourisme, ses flux et ses produits sont un moyen de construire, de légitimer ou de transformer des pouvoirs, des territoires et des identités dans un contexte national. Et ceci depuis la fin du milieu du 19^e siècle.

Bien que celle-ci se focalise sur les liens entre tourisme et nationalisme, il paraît intéressant de relire les relations entre les politiques nationales et internationales, le développement et le tourisme à l'aune de cette théorie de l'agencement⁵. Les anthropologues qui nourrissent la réflexion de l'Unesco, notamment en matière de tourisme culturel, mettent l'accent sur les flux et les processus d'hybridation, en considérant que l'Etat-Nation n'est plus une échelle anthropologique pertinente ([Appadurai 2003, 2004 ; Robinson et Picard 2006]) . Dans le rapport de l'Unesco intitulé « *Tourisme, culture et développement durable* », la seule véritable critique formulée par Mike Robinson et David Picard s'adresse à l'idée de nation qui occupe la place prépondérante dans l'industrie du tourisme international ». Or, selon les auteurs, « les

⁵ Cette approche pourrait également être féconde pour étudier les balbutiements du tourisme international, en lien avec la colonisation. Par exemple, Gilbert Rist voit dans la justification de l'aventure coloniale de la fin du 19^{ème}, les prémisses des théories du développement, qu'il qualifie de « croyance occidentale » [Rist, 2007] . Or, il est à noter que l'invention du tourisme national et international - entre 1850 et 1930 - coïncide avec l'affirmation des bienfaits de la colonisation, mais aussi avec la mise en place des expéditions et des musées ethnographiques, et la construction d'un discours savant sur l'autre [de L'estoile, 2007] .

politiques nationales (et régionales) d'aménagement touristique ont tendance à privilégier la recherche du profit maximal (...) et du prestige » ; « les agences de tourisme gouvernementales vendent avec une telle conviction le « label » national qu'on pourrait croire qu'elles n'ont jamais entendu parler des notions de mobilité, de flux transnationaux ou de déterritorialisation » (Unesco 2006 : , p.52). Ces observations confortent les analyses de Franklin sur l'importance du tourisme ples Etats-Nation. Mais elles peuvent également être interprétées comme une volonté de l'Unesco de voir dans le tourisme un élément supranational utile à ses fins, à double titre : dépasser enfin l'échelle de l'Etat-Nation, et retrouver des prérogatives en matières de biens et services.

Depuis les années 1980, la légitimité de l'Unesco en matière de biens et services culturels n'a cessé de diminuer au profit de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) [Mattelart, Neveu, 2003] . Il reste à l'Unesco des prérogatives en matière de « rencontres et de paix entre les peuples », notamment dans le cadre de la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité. Le tourisme constitue la dimension économique de ces prérogatives mais aussi une manière de concrétiser les « rencontres » valorisées. Le concept de tourisme durable vient englober le tourisme culturel et permet de préserver la dimension morale des échanges économiques en mettant l'accent sur la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et culturels. En mars 2008, un communiqué de presse de l'OMT – qui est depuis 2003 une Organisation des Nations Unies à part entière - affirme ainsi que « le tourisme durable peut jouer un grand rôle (...) en stimulant les échanges mondiaux de services et en prenant des mesures concrètes face aux impératifs du changement climatique ». Le Code mondial d'éthique du tourisme, la Déclaration sur l'architecture et le tourisme durable participent à la constitution de cette nouvelle doctrine du tourisme présentée comme une éthique du voyage.

Le tourisme est présenté comme une mobilité idéale, une modalité d'échange culturel et un outil de développement. Il permet de faire connaître et légitimer les revendications de certaines minorités, en même temps qu'il constitue une base de consensus pour les délégations nationales qui fondent l'Unesco. Il constitue un élément supranational permettant à l'OMT et l'Unesco de prôner un mondialisme justement susceptible de dépasser l'échelle de l'Etat-nation, jamais remis en cause après l'échec du gouvernement mondial proposé en 1947 par Julian Huxley, le premier directeur de l'Unesco. Dans ce contexte, l'Unesco ne serait bientôt plus une instance de légitimation du tourisme, mais le tourisme permettrait au contraire de légitimer l'Unesco comme organisation transnationale. La question du rôle du tourisme dans l'agencement des processus actuels de globalisation et les rapports de force inter, trans et intranationaux reste posée.

signes

Remerciements

Yves Winkin et Franck Poupeau m'ont apporté de judicieux conseils lors de la première version, plus longue et inédite, de cet article. Une deuxième version a été discutée par Anne Doquet et les participants d'un séminaire de recherche sur le tourisme à l'EHESS en 2008. Cet article a enfin bénéficié des conseils des coordonnateurs du numéro et de deux évaluateurs anonymes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Bibliographie

APPADURAI, Arjun, 2003. « La diversité culturelle, une plateforme conceptuelle », in Stenou Katarina (ed), 2003. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*. série Diversité culturelle n°1. Paris : Unesco.

APPADURAI, Arjun, 2004. « Vers le choc des valeurs ou l'hybridation des valeurs ? », Bindé, Jérôme (ed), 2004. *Où vont les valeurs?* Paris: Unesco et Albin Michel.

BEKRI, Chikh, 1991. *L'Unesco : « une entreprise erronée ? »*. Paris : Publisud.

BINDÉ, Jérôme (ed), 2004. *Où vont les valeurs?* Paris: Unesco et Albin Michel.

BORTOLOTTI, Chiara, 2007. « From the 'monumental' to the 'living' heritage: a shift in perspective », in John Carman and Roger White (eds), *World Heritage: global challenges, local solutions. Proceedings of the conference at Ironbridge, 4th-7th May 2006, British Archaeological Reports International Series*, pp. 39-45. Oxford : Archeopress.

BORTOLOTTI, Chiara, 2007. « From Objects to Processes : Unesco 'Intangible Cultural Heritage' », *Journal of Museum Ethnography*, n°19, pp21-33.

BOUTILLIER, Jean-Louis, Copans, Jean, Fiéroux, Michèle, Lallemand, Suzanne, Ormières, Jean-Louis. 1978. *Le tourisme en Afrique de l'Ouest. Panacée ou nouvelle traite ?* Paris : Maspero.

CHASSE Suzanne, 1979. « Au Québec : définir le tourisme culturel », *Revue Espaces*, paris n° 38, juin 1979.

COURRIER DE L'UNESCO, juin 1968, XXI^e année, « Vaste programme de tourisme culturel au Brésil ».

COUSIN, Saskia, 2002. *L'identité au miroir du tourisme. Usages et enjeux des politiques de tourisme culturel*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale. Paris : EHESS.

COUSIN, Saskia, 2006. De l'unesco aux villages de Touraine. Enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel », *Autrepart n°40 : Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, pp. 15-30.

DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LE TOURISME CULTUREL : III^e journée québécoise du tourisme culturel », *Nouvelles* n° 11, octobre 1979, Conseil des monuments et des sites du Québec, p.12.

DOQUET, Anne, 2006b. « Décentralisation et reformulation des traditions en Pays dogon : les manifestations culturelles des communes de Dourou et Sangha » » in C.FAY, F. Kone et C. Quiminal (eds.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique*. pp. 303-320. Paris : IRD Editions

ERIKSEN, Thomas Hylland, 2001, « Between universalism and relativism : a critique of the UNESCO concept of culture », in Jane K. Cowan, Marie-Bénédicte Dembour and Richard A. Wilson, *Culture and Rights. Anthropological Perspectives*, Cambridge University Press, .

EVARD, Olivier, 2006. « L'exotisme et le domestique. Tourisme national dans les pays du Sud : réflexions depuis la Thaïlande. », *Autrepart n°40 : Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales*, pp. 151-167.

FRANKLIN, Adrian. 2004. « Tourism as an ordering. Towards a new ontology of tourism », *Tourist Studies*, vol 4, n°3, pp. 277-301.

FRIEDMAN, Jonathan, 2004. *Culture et politique de la culture. Une dynamique durkheimienne*, *Anthropologie et sociétés*, vol. 28, n°1, pp. 21-43.

GODCHOT, Jacques, 1992. « le rôle des institutions internationales dans le tourisme », in Jean-Luc Michaud, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?*, pp. 213-246. Paris : PUF.

HARRIS, Jean-Pierre, 1992. « Une institution spécialisée : l'organisation mondiale du tourisme », in Jean-Luc Michaud, *Tourismes, Chance pour l'économie, risques pour les sociétés ?*, pp. 247-273. Paris : PUF.

HAULOT, Arthur, 1983, *Un certain tourisme : textes d'Arthur Haulot (1952-1981)*. Mons : Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut.

HUXLEY Julian, 1946. « L'Unesco , ses buts et sa philosophie », Paris, *Commission préparatoire de l'Unesco*.

HUXLEY Julian, 1947. « Les conditions du progrès », *Les conférences de l'Unesco*, Paris, Fontaine.

ICOMOS 1976. *Charte du tourisme culturel*.

ICOMOS, 1999. *Charte révisée du tourisme culturel*.

KADT, Emmanuel de (ed), 1979. *Le tourisme, passeport pour le développement. Regards sur les effets culturels et sociaux dans les pays en développement*. Paris : Economica, Banque mondiale et Unesco.

KALAORA, Bernard, 1997. « Quand l'environnement devient affaire d'Etat », in Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy (ed), *Anthropologie du politique*, pp. 179-196. Paris, Armand Colin.

KRAPF Kurt, 1961. « Les pays en voie de développement face au tourisme. Introduction méthodologique », *Revue de tourisme*, 16/3.

L'ESTOILE, Benoît de, 2007. *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion.

LE MENESTREL, Sarah, 1999. *La voie des cadiens. Tourisme et identité en Louisiane*. Paris : Belin

LEVI-STRAUSS Claude, 1952, *Race et Histoire*, Paris, Unesco éditions.

MATTELARD, Armand, 1999. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. Paris: La Découverte.

MATTELART Armand, NEVEU Eric, 2003. *Introduction aux Cultural Studies*, La Découverte, Collection Repères, Paris, 2008.

MONUMENTUM, 1970. *Conseil international des monuments et des sites volume VI 1970, numéro spécial consacré au colloque sur les Monuments et le Tourisme*, Oxford, 7-11 juillet 1969, Icomos, Unesco et ministère de la culture de Belgique.

NYIRI Pal, 2006. *Scenic Spots : Chinese Tourism, the State, and Cultural Authority*, University of Washington Press, London.

OAKES Tim, 1998. *Tourism and Modernity in China*, Routledge, London.

OMT, 1980. *Déclaration de Manille sur le Tourisme Mondial*, Manille

PICARD, Michel, 1992. *Bali. Tourisme culturel et culture touristique*, Paris, L'Harmattan.

RÉAU Bertrand, Poupeau Franck, 2007. « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la Recherche en sciences Sociales 170 : Nouvelles (?) Frontières du Tourisme*, pp.4-13.

RIST, Gilbert, 20007. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences-Po.

ROBINSON Mike, PICARD David. 2006. *Tourisme, culture et développement durable*, Paris, Unesco.

ROUX, Sebastien, 2007. « Importer pour exister : Empower et le « travail sexuel » en Thaïlande », *Lien social et Politiques n°58 : Les solidarités sans frontières : entre permanence et changements*, pp. 145-154.

SESSA Alberto, 1967. *Le tourisme culturel et la mise en valeur du patrimoine culturel aux fins du tourisme et de la croissance économique*. New-York : Nations-Unis CNUCED

UNESCO COURRIER, 1966. *December 1966 (XIXe year)*.

UNESCO, 1972. *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. Paris : Unesco.

UNESCO, 1997. *Culture, tourisme, développement : les enjeux du XXIe siècle*. Paris : Unesco.

UNESCO, 2003 (Stenou Katarina (ed)ed.), 2003. *Déclaration universelle sur la diversité culturelle : une vision, une plateforme conceptuelle, une boîte à idée, un nouveau paradigme*, série Diversité culturelle n°1. Paris : Unesco éditions.

UNESCO, 2006 (Robinson Mike, Picard David) 2006. *Tourisme, culture et développement durable*. Paris : Unesco éditions.

UNITED NATIONS, 1983. *Recommandations on International Travel and Tourism*. Geneva : UNO.

WRIGHT, Susan, 1998, « The Politization of 'culture' », *Anthropology Today* 14, 1 : 7-15